

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG GAS 2000

Version 1.0
Date de révision 07.09.2009

Date d'impression 08.09.2009

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial	:	BCG GAS 2000
Fournisseur	:	BaCoGa Technik GmbH Alsfelder Warte 30 DE 36323 Grebenau
Service responsable	:	BaCoGa Technik GmbH
Téléphone	:	+49 (0) 6646 96 05 0
Téléfax	:	+49 (0) 6646 96 05 55
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	:	+49 (0) 6646 96 05 0
Adresse e-mail	:	info@bacoga.com
Institut für Toxikologie/ Centre Antipoison Berlin	:	+49 (30) 19 2 40 (24h/24)
URL	:	www.giftnotruf.de

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Autres informations

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Mélange d' une dispersion de aqueuse de polymère et d' additifs en concentration non dangereuse.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Contact avec la peau	:	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	:	Rincer la bouche. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

Avis aux médecins

Traitement	:	Traiter de façon symptomatique.
------------	---	---------------------------------

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG GAS 2000

Version 1.0
Date de révision 07.09.2009

Date d'impression 08.09.2009

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le feu peut produire des vapeurs toxiques, Oxydes de carbone. Sous certaines conditions d'incendie, des traces d'autres produits toxiques de peuvent pas être exclues.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Si nécessaire utiliser un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection totale.
- Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.
- Méthodes de nettoyage : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Éliminer les résidus avec beaucoup d'eau.
- Conseils supplémentaires : Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
- Information supplémentaire sur les conditions de : Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG GAS 2000

Version 1.0
Date de révision 07.09.2009

Date d'impression 08.09.2009

stockage
Classe de stockage : 10-13: Code allemand de stockage 10 à 13
(Allemagne)
Température de stockage : 5 - 35 °C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Type de Filtre recommandé: Filtre à particules:P2
Protection des mains : Gants de protection
Matériau recommandé:
Gants en caoutchouc
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs
Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Mesures d'ordre technique

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : visqueux
Couleur : trouble blanc cassé
Odeur : caractéristique

Données de sécurité

Point/intervalle d'ébullition : 290 °C
Point d'éclair : env. 177 °C
Densité : 1,26 g/cm³; 20 °C
Hydrosolubilité : dispersable
pH : 7,5; 20 °C
Viscosité, dynamique : visqueux

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Protéger du gel.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG GAS 2000

Version 1.0

Date d'impression 08.09.2009

Date de révision 07.09.2009

Matières à éviter : Oxydants forts
Conseils généraux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau : Dégraisser la peau qui peut causer sec et rugueux. Le contact prolongé ou répété de peau peut avoir comme conséquence la dermatite.
Contact avec les yeux : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Sensibilisation : Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.
Expérience chez l'homme : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Les composés organiques du produit sont biodégradables.

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Le produit dilué peut être disposé en tant qu'eaux résiduelles, quand conformément aux règlements locaux. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Nettoyer le récipient avec de l'eau.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

BCG GAS 2000

Version 1.0
Date de révision 07.09.2009

Date d'impression 08.09.2009

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Étiquetage exceptionnel pour substances/préparations spéciales : Contient du 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peu provoquer une réaction allergique.

Législation nationale

WGK (DE) : WGK:1; pollue faiblement l'eau; Classification selon VwVwS du 17 mai 1999, appendice 2

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : La StörfallV allemande ne s'applique pas. -

Réglementation : Restriction d'emploi: Protection contre les substances dangereuse contribue a une restriction d'emploi pour le femmes enceintes at les jeunes de moins de 16 ans.

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

BCG GAS 2000

Version 1.0

Date d'impression 08.09.2009

Date de révision 07.09.2009

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

|| Indique la section remise à jour.